



VACANCE DE POSTE

L'administration communale se propose d'engager pour les besoins du  
« Biergerzenter » de la Commune de Kayl

## **un rédacteur (m/f)**

degré d'occupation : 100%

Peuvent concourir pour le poste vacant, les candidats ayant réussi à l'examen d'admissibilité de la carrière du rédacteur communal. Être détenteur du certificat d'examen d'admission définitive ou du certificat d'examen de promotion dans la carrière du rédacteur dans le secteur communal constitue un avantage.

Préférence sera donnée aux candidats ayant des connaissances approfondies dans la matière du bureau de population et/ou de l'état civil.

Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser au bureau du personnel au 56 66 66 - 350/353.

Les demandes doivent être accompagnées des pièces énumérées ci-dessous :

- Lettre de candidature manuscrite
- Notice biographique (CV) avec photo récente
- Copies des diplômes et certificats d'études et de qualification professionnelle
- Extrait récent de l'acte de naissance
- Extrait récent du casier judiciaire

Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

Les candidatures sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins,  
B. P. 56, L-3601 Kayl **pour le 21 avril 2017 au plus tard.**

Kayl, le 8 avril 2017

**Le collège des bourgmestre et échevins**